

**Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
Du 27 Janvier 2021 à 19h00**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TOMBLAINE s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hervé FERON, Maire,

Etaient présents :

FERON Hervé, GUNDELWEIN Denise, HUET Alexandre, DEFAUX Christiane, DUMAS Jean-Claude, KURT Sylvie, RUHLAND Grégoire, Marcelle MONCHABLON, LUCE Philippe, STRACH Serge, GUILLOT Marcelle, DAFFARA Mireille, SALMON Jean-Pierre, MOLINERO François, LALLEMAND Ralph, BRABANT Stéphane, ROSINA Emmanuel, AJEDDIG Nazha, BRULEBOIS Marion, RAMPONT Catherine, FERON Alex, HAMIDI Hania, OUAFIK Chaïmaa, Clémentine CLAUSSE, Denis HOELTER, GUNDESLI Mahmut, JOLY Bruno, KAROTSCH Mariette.

Etaient absents :

Roselyne LEBOEUF donne pouvoir à Hervé FERON.

Secrétaire de séance : conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Chaïmaa OUAFIK a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Avant l'ouverture de la séance,

- Monsieur le Maire rend hommage à plusieurs amis qui viennent de nous quitter :
- David PARTOUCHE décédé le 20 décembre 2020,
- Sophie HOELTER décédée le 20 décembre 2020,
- Charlotte SASTRE décédée le 26 janvier 2021 (maman de Brigitte MION, ancienne conseillère municipale),
- Jeannine RENARD décédée aujourd'hui.

Nous sommes dans la peine et avons transmis nos condoléances aux familles respectives.

Une minute de silence a été respectée en leur mémoire.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement des travaux de l'école Job DURUPT et propose une visite du chantier le Samedi 13 Février 2021 à 10 heures – rendez-vous sur place (un courrier d'invitation sera adressé à l'ensemble des conseillers municipaux).

- Monsieur le Maire précise que nous essaierons à l'avenir de convoquer plus tôt les commissions municipales mais que c'est difficile en cette période.

- Monsieur FERON propose de ne pas réunir le Conseil Municipal avant le vote du budget prévu le 24 Mars 2021, sauf si cela s'avère nécessaire pour des raisons administratives et nous ne manquerons pas dans ce cas d'en informer les conseillers municipaux le plus tôt possible.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'annulation des classes de neige 2021.

- Il informe également les conseillers municipaux des difficultés rencontrées pour mettre en place un Centre de vaccination à Tomblaine. Après un travail en commun avec Dr Mauffrey (MSP), Mathieu KLEIN (Président de la Métropole du Grand Nancy), le Centre de vaccination COVID-19 a ouvert ses portes à la salle municipale Stéphane Hessel le 19 janvier dernier pour une durée de 9 mois. La Ville de Tomblaine a apporté son soutien technique avec la réquisition de la salle, l'acquisition de 2 ordinateurs et d'une imprimante, d'un réfrigérateur (avec indicateur de température), mise en place et confection de la signalétique, mise à disposition de personnels municipaux (4) et d'une adjointe au Maire pour la gestion administrative (accueil, traitement des questionnaires...). Le centre de vaccination est actuellement fermé pour cause de rupture de vaccins. Il rouvrira ses portes dès réapprovisionnement de vaccins.

- Monsieur GUNDESLI demande la correction du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2020 : les trois membres de l'opposition ont quitté la séance après le vote unanime du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 Novembre 2020. Le procès-verbal a été modifié en ce sens et joint au présent document.

La séance est ouverte à 19h30.

Vote du Procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2020 :

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°1-01/2021- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) 2021

Le Rapport d'Orientations Budgétaires ci-annexé a été présenté aux membres de la Commission « Finances – budget – démocratie participative » le 20 janvier 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **EST INFORMÉ** sur l'évolution de la situation financière de la Ville
- **A DISCUTÉ** des orientations qui préfigureront les priorités qui seront affectées dans le budget primitif 2021.
- **A PRIS ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2021.

Monsieur le Maire précise que :

- > la situation budgétaire est la meilleure de ces 20 dernières années
- > la structure multi accueil ouvrira ses portes le 11 mai 2021 et se dénommera Crèch'Endo
- > l'école Job DURUPT ouvrira ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2021 et sera inaugurée un samedi matin pour permettre aux enfants de Job DURUPT d'y assister : peut-être le 18 septembre ?
- > la place Michel COLUCCI sera livrée en juin 2021 pour permettre l'installation des commerçants en septembre 2021
- > le projet d'aménagement de la ZAC Bois la Dame est un projet à construire ensemble en n'excluant personne
- > la rédaction du Projet Eco-citoyen est en cours de finalisation

Délibération n°2-01/2021- AUTORISATION D'OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2021

Vu l'avis de la Commission « Finances – budget – démocratie participative » du 20 janvier 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'ouverture anticipée de crédits d'investissement pour un montant total de 307 937.00 €.

Adopté à l'unanimité par 29 voix POUR.

- Monsieur GUNDESLI demande où sont installés les défibrillateurs ?
- Monsieur le Maire répond qu'il y en a sur plusieurs sites, notamment un au Foyer Marcel Grandclerc.
- Monsieur GUNDESLI demande la possibilité d'en mettre un à l'église, qui est un bâtiment central de la commune
- Monsieur le Maire répond qu'il en sera discuté avec les personnes qui gèrent la paroisse

Délibération n°3-01/2021- AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE AVEC LA BANQUE POSTALE

Vu l'avis de la Commission « Finances – budget – démocratie participative » du 20 janvier 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE de contracter** auprès de la Banque Postale une ouverture de crédit de trésorerie d'un montant maximum de 1 000 000 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat du crédit de trésorerie

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs au crédit de trésorerie, dans les conditions prévues par le contrat.

Adopté à l'unanimité par 29 voix POUR.

Délibération n°4-01/2021- MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- **MODIFIE** le tableau des effectifs comme suit :

Création de poste

Ancienne Situation			Nomination	Nouvelle Situation - transformation		
Grade	Durée Hebdo	Cat.	Date d'effet	Grade	Durée hebdo	Cat.
C.D.D. à temps non complet	Horaire variable	C	01.02.2021	1 Adjoint technique	24	C

Adopté à l'unanimité par 29 voix POUR.

Délibération n°5-01/2021- CONTRAT GROUPE ASSURANCE SANTE – PARTICIPATION A LA CONSULTATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PARTICIPE** à cette consultation
- **CHARGE** le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle de lancer des appels d'offres en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès d'un des organismes mentionnés à l'article 88-2 de la loi du 26 janvier 1984, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Adopté à l'unanimité par 29 voix POUR.

Délibération n°6-01/2021- CONVENTION DE PARTENARIAT – CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

L'animation, l'organisation et la responsabilité de l'ensemble du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité sont réalisées par l'association « Les Francas »

Considérant que la commune souhaite renouveler ce partenariat pour l'année 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **RENOUVELLE** le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour l'année 2021
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe

Adopté à l'unanimité par 29 voix POUR.

Délibération n°7-01/2021- RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES – METROPOLE DU GRAND NANCY

La Chambre régionale des comptes a adressé au Maire de chaque commune membre de la Métropole du Grand Nancy un rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Métropole du Grand Nancy concernant les exercices 2013 et suivants.

Une synthèse de ce rapport est présentée au Conseil Municipal, afin qu'il donne lieu à un débat.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

- *Grégoire RUHLAND précise que ce rapport est établi par des magistrats qui sont d'une sévérité extrême. Ils montrent que la Métropole du Grand Nancy a été mal gérée (appel à tout va à des prestataires extérieurs + baisse phénoménale des services publics).*

Délibération n°8-01/2021- SPL-XDEMAT – RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le rapport de gestion du Conseil d'administration et de donner acte de cette communication.

Adopté à l'unanimité par 29 voix POUR.

La séance est levée à 21h15.

La Secrétaire de séance
Chaïmaa OUAFIK,

